CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14187** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE 11/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1992

Raison sociale : SARL CHERRUAULT

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

2 ROUTE DE COMBREE
49440 CHALLAIN-LA-POTHERIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 388363236

Siret : 388 363 236 00034

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 4907155/K

Assurance Responsabilité Travaux :
THELEM ASSURANCES TDCB12226271

Assurance Responsabilité Civile :
THELEM ASSURANCES TRCB12226255

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 41 94 13 65 **Fax :**

Portable : 06 07 08 88 98

Responsabilité légale :
CHERRUAULT CHRISTOPHE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : c.cherruault@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 893 927 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée)	8	27/11/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/02/2026 10:23

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025